

SUPPLÉMENT DE L'AIP CANADA 17/23

GRUE MOBILE—KELOWNA (COLOMBIE-BRITANNIQUE)

Une grue mobile sera érigée à Kelowna, en Colombie-Britannique. Sa hauteur maximale sera de 230 pieds au-dessus du sol (AGL) ou de 1 635 pieds au-dessus du niveau de la mer (ASL). Elle sera éclairée, mais ne sera pas peinte.

La grue sera située dans un rayon de 100 pieds des coordonnées suivantes :

49° 57' 04" N 119° 23' 21" W

Elle se trouvera à environ 2 070 pieds après le seuil décalé de la piste 34 et à 2 830 pieds à l'ouest du prolongement de l'axe de piste de l'aéroport de Kelowna, BC (CYLW). Les détails des changements de procédure mis en œuvre en raison de la présence de cette grue seront diffusés par NOTAM, par une modification de publication, ou les deux.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

NAV CANADA
1601, avenue Tom Roberts
Ottawa (Ontario) K1V 1E5

Courriel : landuse@navcanada.ca



Chris Bowden
Directeur, Gestion de l'information aéronautique et Opérations aériennes